

que les premiers et les plus pénibles embarcations sont traversés, il y a lieu de croire que nous recueillerons bientôt le bénéfice de cette situation nouvelle, et si les tristes événements d'Amérique, qui ne peuvent durer toujours, n'étaient venus troubler toutes les prévisions et déranger tous les calculs, le chiffre de nos récentes exportations aurait déjà dépassé les chiffres antérieurs.

Nous devons, en effet, reconnaître aujourd'hui que les traités de commerce exercèrent une influence sur la fabrication des tapis français, si l'Angleterre nous a envoyés quelques moquettes imprimées et d'autres tissus à bas prix, cette importation passagère répandit le goût des tapis parmi les classes les moins riches; et l'usage en devenant plus général, les consommateurs aisés ne pourrèrent pas dispenser d'en acheter leurs demeures. Or, il y a tout lieu de penser qu'ils préfèrent les genres français qui répondent le mieux à leurs besoins.

L'accroissement de la consommation intérieure n'est pas le seul avantage que le nouveau régime commercial nous apporte. En premier lieu, nous n'avons pas estimé à sa valeur le plus facile approvisionnement et la diminution du prix des matières premières qui résultent des traités. En second lieu, nous avons introduit dans nos établissements industriels, nous avons encouragé les progrès de nos manufactures, nous nous redoublons d'énergie et tirons parti de toutes nos ressources, il y a des œuvres que personne ne peut faire aussi bien que nous, et qu'il n'y a un point que nous ne puissions faire aussi bien que personne.

Considérations générales : examen comparatif des tapis anglais et français. — On ne peut se faire une idée, si on ne les a pas vus, de la quantité de tapis qu'on expose les Anglais. Il y en avait sur toutes les parois de l'édifice que nous visitâmes pas les heures colonnes et voyait aux traverses, aux escaliers, sur tous les passages; soit qu'ils se persuadent de l'utilité d'un produit industriel qui, en effet, passe chez eux pour indispensable, soit qu'ils aient eu à cœur de ne pas laisser ignorer aux visiteurs des deux mondes qu'ils en fabriquent des quantités considérables, toujours est-il que, se trouvant chez eux, ils ont pu étaler à leur aise les célestes tapis les plus nombreux et les plus variés de tous les genres, depuis le grossier tapis de sparterie jusqu'aux riches velours d'Auximiers.

Les fabricants français n'ont pas été si bien partagés. L'espace à répartir était si restreint que les jurys d'admission n'ont pu accueillir toutes les demandes qui leur étaient adressées. Il faut bien le dire aussi, un trop grand nombre de bonnes maisons se sont abstenues, et l'abstention nous semble toujours un erreur.

Le manque d'espace n'est pas le seul inconvénient dont nous ayons souffert. Les emplacements attribués aux tapis français étaient généralement défavorables. Ici, une lumière surabondante éclairait à faux les chefs-d'œuvre de Gobelin; ailleurs, un jour insuffisant ne permettait pas d'apprécier la richesse, la finesse des laines et les délicatesses variées de la trame et des tapisseries d'Aubusson, des tapis et des magnifiques étoffes de Lyon.

Il était sans doute impossible de mieux faire dans les conditions où se trouvait placée l'Exposition française, mais il n'est pas moins vrai qu'avec un peu plus d'espace, la plupart de ces inconvénients auraient été évités et que notre succès, qui a été si grand, l'aurait été bien plus encore.

Relativement à leur nombre, les fabricants étrangers du continent ont montré de l'empressement; mais, du reste, pour qu'il soit plus facile de juger de l'importance de l'Exposition de la 22e classe, voici le dénombrement des exposants :

Angleterre, 43 exposants; Inde, 20; Belgique, 20; Belgique, 1; Danemark, 10; Algérie, 1; Autriche, 4; Prusse, 10; Saxe, 5; Italie, 4; Hollande, 3; Espagne, 3; Norvège, 4; Russie, 6; Suisse, 1; Hanovre, 1; Hanovre, 1; Portugal, 1; Wurtemberg, 1; Turquie, 48. — En tout, 180 exposants.

Nous ne comptons pas dans ce dénombrement les tapis d'Inde; mais il ne reste pas moins vrai que les tapis des pays étrangers sont loin de dépasser ceux de l'Angleterre sous le rapport de la qualité. La lutte n'est donc qu'entre l'Angleterre et la France.

LA PREMIERE MACHINE A COUDRE

Beaucoup de machines possèdent actuellement cette machine et savent apprécier les services qu'elle peut rendre. Il n'en était point ainsi à l'origine, et nos contemporains étaient en effet, elles allaient toutes mourir de faim, que disaient-elles aujourd'hui ces ouvrières d'antan ?

Il est singulier que tout progrès qui facilite le travail de l'homme, mais surtout ses habitudes et sa routine, soit si difficilement accepté.

Mais enfin les Américains se font toujours gloire d'avoir inventé la machine à coudre.

Beaucoup de machines se disputaient la priorité de l'invention. Le qui n'aurait pu être méconnu, c'est que surprenant ! Un bon matin, au centre de Hingham, un Américain manifesta si hautement son dépit, que, pour le faire faire garder soigneusement la machine du monde trouvée, fort bien placée, un modèle inédit de machine à coudre, presque tout en bois, assez grossièrement exécuté, mais en somme fonctionnant à peu près bien.

C'est l'œuvre d'un ouvrier lyonnais et datant de 1832, pour il fallait faire garder soigneusement la machine du monde trouvée, fort bien placée, un modèle inédit de machine à coudre, presque tout en bois, assez grossièrement exécuté, mais en somme fonctionnant à peu près bien.

notre éminent concitoyen, le chansonnier Gustave Nadaud.

Etait présents: MM. Henry Bossut, président, Henri Carrette, maire de Roubaix, Trannoy et Desobry, adjoints; MM. F. Rousset, Kozul, Boulanger, membres du comité; M. Gustave Vouzet, neveu du chansonnier, représentant la famille; MM. Sayet, secrétaire général de la Mairie, et Verlaiss.

M. Vanacker-Florn, aide de plusieurs ouvriers, a d'abord élevé la caisse du monument, au rond-point du jardin, à l'extrémité du boulevard de Paris. Mais, d'un commun accord, les membres de la commission et de l'administration municipale ont décidé de placer le monument à l'entrée de l'avenue de Justice.

Cet emplacement est, en effet, bien choisi. Le monument, entouré d'arbres, y recevra pendant toute la journée les rayons du soleil du midi et du soleil levant. C'était le vœu le plus cher de l'émulent sculpteur, M. Cordonnier.

Il y a lieu de dire aussi que M. Henry Bossut, président, avait depuis longtemps étudié la question et choisi cet emplacement, qui sera vu de partout, sans cacher le moindre paysage. Il n'en aurait pas été de même s'il n'avait choisi le rond-point.

L'idée d'élever le monument place Chevreul, est donc d'ores et déjà abandonnée.

On croit que le monument pourra être inauguré au printemps prochain.

L'Espérance. — Il se encore est question des eaux de l'Espérance dans la séance de vendredi, à la Chambre de Commerce. M. Tackx, député de Courtrai, a dit :

« La France empoisonne l'Escaut, malgré les sacrifices faits par Roubaix et l'arrondissement de Valenciennes, qui ne peuvent empêcher la pollution de l'Escaut. Il n'y a rien de plus urgent que de faire arrêter la pollution de l'Escaut. »

Une messe pour les administrateurs défunts de la Caisse d'épargne de Roubaix. — Le conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Roubaix fera, dimanche 3 mai, à 8 heures, une messe solennelle en l'honneur de M. Victor Gattelein, qui sera célébrée au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme des administrateurs défunts depuis la fondation de la Caisse d'épargne (14 mai 1843). Voici les noms des administrateurs défunts :

Caisse d'épargne. — MM. L. Lecomte-Delorme, vice-président, François Frasez, Jean-Baptiste Durand, Chvrz-Bazin, Louis Scriepel, Balleau-Delorme, Paul Defrenoy, Régis-Delorme, Eugène Defrenoy, Florin-Bosart, Henri Delattre, Louis Defrenoy fils, Grimonprez-Bosart, Léon Defrenoy, Aimé Defrenoy, vice-président, Ernout-Bayart, Louis Defrenoy, Louis Defrenoy, Régis-Delorme, Desaut, Lepointe-Parent, Dubamel-Lefebvre, Louis Eeckman, Alfred Motte père, Charles Bourcier, Achille Delattre père, Louis Defrenoy, Léon Defrenoy, Régis-Delorme, Victor Gattelein, Auguste Delorme, Louis Delattre, Victor Gattelein, Blézet-Dubar, A. Laing, F. Defrenoy, Régis-Delorme, F. Marsille, sous-caissier.

Funérailles de M. Achille Hazebroeck. — Le conseil d'administration de la Commission administrative de l'École Nationale de Musique, et de la Grande-Harmonie, qui vient de mourir à l'âge de 45 ans, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une grande affluence.

La Ruche roubaisienne. — société anonyme d'habitations à bon marché. — La Ruche roubaisienne, fondée sous les auspices et le patronage de la Société française d'habitations à bon marché, a tenu son assemblée générale le 2 mai, à 8 heures, au local de la Société française d'habitations à bon marché, au 10, rue de Valenciennes, à Lille. Elle a élu son conseil d'administration et son comité de surveillance.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 3 mai, fête du patronage de Saint-Joseph. Messes basses, à 6 et à 7 heures. Messe solennelle à 8 heures. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon. Le Très-Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Croix. — Installation du téléphone à la Mairie. — On vient de commencer à la mairie de Croix les travaux pour l'installation du téléphone.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Deblois, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a procédé, vendredi matin, à l'arrestation d'un jeune homme de 14 ans, J.-B. Persman, leinturier, rue de Mouvaux, cour Petit.

L'arrivée à Roubaix du nouveau commissaire de police du 3^e arrondissement. — Le successeur du regretté M. Vancoendonck, commissaire de police récemment décédé, M. Squivère, commissaire de police à Bailleul (Nord), a prêté serment, vendredi après-midi, à la préfecture. M. Squivère est ensuite rendu à Roubaix, pour prendre ses dispositions en vue de sa nouvelle installation.

Le concours pour l'obtention du diplôme de coupe. — Le concours pour l'obtention du diplôme de coupe a eu lieu, lundi 29 avril 1895, à 8 heures du matin, aux locaux des cours de coupe installés aux écoles municipales de filles des rues St-Vincent et de l'Ommelet.

81 jeunes filles étaient inscrites pour prendre part à ce concours; 74 se sont présentées.

Un anniversaire. — A l'occasion du 37^e anniversaire du doyen de la Société des Roubaix, M. Pierre Leroy, qui vient d'obtenir une médaille d'argent en reconnaissance de ses loyaux services dans l'établissement de M. Georges Heyndrickx, une fête a eu lieu, près de l'estaminet du Coq-Français, rue du Tilleul. Les maisons de plusieurs voisins étaient pavées.

Les grèves. — A l'établissement de MM. Victor Gattelein et Cie. — Nous avons dit que les délégués de la Société française d'habitations à bon marché, M. Victor Gattelein et Cie se sont présentés, jeudi, à l'Hôtel-de-Ville, où ils ont été reçus par M. Henri Carrette, maire de Roubaix, qui les a autorisés à quitter en ville.

Wattrelos. — Nous avons dit que les délégués de la Société française d'habitations à bon marché, M. Victor Gattelein et Cie se sont présentés, jeudi, à l'Hôtel-de-Ville, où ils ont été reçus par M. Henri Carrette, maire de Roubaix, qui les a autorisés à quitter en ville.

Arrestation à l'Hôtel-Dieu. — Un infirmier de l'Hôtel-Dieu, Auguste Fourneau, âgé de 32 ans, chargé de la préparation des bains nécessaires aux enfants en traitement, a été arrêté, vendredi matin. Cet homme est inculpé d'actes immoraux, dont les jeunes malades ont été victimes.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Deblois, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a procédé, vendredi matin, à l'arrestation d'un jeune homme de 14 ans, J.-B. Persman, leinturier, rue de Mouvaux, cour Petit.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 3 mai, fête du patronage de Saint-Joseph. Messes basses, à 6 et à 7 heures. Messe solennelle à 8 heures. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon. Le Très-Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Croix. — Installation du téléphone à la Mairie. — On vient de commencer à la mairie de Croix les travaux pour l'installation du téléphone.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Deblois, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a procédé, vendredi matin, à l'arrestation d'un jeune homme de 14 ans, J.-B. Persman, leinturier, rue de Mouvaux, cour Petit.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 3 mai, fête du patronage de Saint-Joseph. Messes basses, à 6 et à 7 heures. Messe solennelle à 8 heures. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon. Le Très-Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Croix. — Installation du téléphone à la Mairie. — On vient de commencer à la mairie de Croix les travaux pour l'installation du téléphone.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Deblois, juge d'instruction à Lille, la police de sûreté a procédé, vendredi matin, à l'arrestation d'un jeune homme de 14 ans, J.-B. Persman, leinturier, rue de Mouvaux, cour Petit.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 3 mai, fête du patronage de Saint-Joseph. Messes basses, à 6 et à 7 heures. Messe solennelle à 8 heures. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon. Le Très-Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Croix. — Installation du téléphone à la Mairie. — On vient de commencer à la mairie de Croix les travaux pour l'installation du téléphone.

Les Accumulateurs électriques sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S. (D. L. G.) de la Société électrique du Nord de Roubaix. Avec les plaques de 25 mm d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Derégnacourt on n'a plus à craindre de gonflement ni d'usage rapide comme dans les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46. Prix défiant toute concurrence. 83127-37776

Communications. — La commission administrative de la Grande-Fantaisie, prie les musiciens de bien vouloir se rendre aux courses hippiques, dimanche prochain 5 et lundi 6 mai à une heure 1/2 précise, pour l'exécution pendant les courses. Présence indispensable.

Corps parisiens dernier genre. — Éléance, souplesse, solidité, Mademoiselle Haverly, rue des Arts, 50, Roubaix. 90780-39628

Journal de Roubaix. — A publié un portfolio, « un voyage à travers la République d'Amérique », paraissant hebdomadairement pendant 20 semaines; chaque fascicule contient 16 magnifiques photographies, faisant en tout 320 gravures. Texte descriptif très intéressant et introduction par le célèbre écrivain et voyageur français Paul Bourget.

LETTRES MORTUAIRES ET OBITES depuis 3 francs le cent. IMPRIMERIE ALBERT HENRY. — AVIS GHATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) et dans le Petit Journal de Roubaix.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,30 le kilogramme. MAISON CENTRALE DE LA LATERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13. — **BOUCHERIES** — Rue de la Chaussée, 37. Rue de Valenciennes, 12. Rue de Valenciennes, 13. Rue de Valenciennes, 14. Rue de Valenciennes, 15. Rue de Valenciennes, 16. Rue de Valenciennes, 17. Rue de Valenciennes, 18. Rue de Valenciennes, 19. Rue de Valenciennes, 20. Rue de Valenciennes, 21. Rue de Valenciennes, 22. Rue de Valenciennes, 23. Rue de Valenciennes, 24. Rue de Valenciennes, 25. Rue de Valenciennes, 26. Rue de Valenciennes, 27. Rue de Valenciennes, 28. Rue de Valenciennes, 29. Rue de Valenciennes, 30. Rue de Valenciennes, 31. Rue de Valenciennes, 32. Rue de Valenciennes, 33. Rue de Valenciennes, 34. Rue de Valenciennes, 35. Rue de Valenciennes, 36. Rue de Valenciennes, 37. Rue de Valenciennes, 38. Rue de Valenciennes, 39. Rue de Valenciennes, 40. Rue de Valenciennes, 41. Rue de Valenciennes, 42. Rue de Valenciennes, 43. Rue de Valenciennes, 44. Rue de Valenciennes, 45. Rue de Valenciennes, 46. Rue de Valenciennes, 47. Rue de Valenciennes, 48. Rue de Valenciennes, 49. Rue de Valenciennes, 50. Rue de Valenciennes, 51. Rue de Valenciennes, 52. Rue de Valenciennes, 53. Rue de Valenciennes, 54. Rue de Valenciennes, 55. Rue de Valenciennes, 56. Rue de Valenciennes, 57. Rue de Valenciennes, 58. Rue de Valenciennes, 59. Rue de Valenciennes, 60. Rue de Valenciennes, 61. Rue de Valenciennes, 62. Rue de Valenciennes, 63. Rue de Valenciennes, 64. Rue de Valenciennes, 65. Rue de Valenciennes, 66. Rue de Valenciennes, 67. Rue de Valenciennes, 68. Rue de Valenciennes, 69. Rue de Valenciennes, 70. Rue de Valenciennes, 71. Rue de Valenciennes, 72. Rue de Valenciennes, 73. Rue de Valenciennes, 74. Rue de Valenciennes, 75. Rue de Valenciennes, 76. Rue de Valenciennes, 77. Rue de Valenciennes, 78. Rue de Valenciennes, 79. Rue de Valenciennes, 80. Rue de Valenciennes, 81. Rue de Valenciennes, 82. Rue de Valenciennes, 83. Rue de Valenciennes, 84. Rue de Valenciennes, 85. Rue de Valenciennes, 86. Rue de Valenciennes, 87. Rue de Valenciennes, 88. Rue de Valenciennes, 89. Rue de Valenciennes, 90. Rue de Valenciennes, 91. Rue de Valenciennes, 92. Rue de Valenciennes, 93. Rue de Valenciennes, 94. Rue de Valenciennes, 95. Rue de Valenciennes, 96. Rue de Valenciennes, 97. Rue de Valenciennes, 98. Rue de Valenciennes, 99. Rue de Valenciennes, 100.

WATTRELOS Le délicieux beurre de la laiterie d'Oostcamp arrive frais tous les jours du dépôt principal de Roubaix chez M. Salembier-Hollebecq, épicerie du Centre, rue Carnot.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMBIÈMENTS & OBJETS D'ART LILLE, 10 et 27, rue Royale, 10 et 27, LILLE. 83805-37410

TOURCOING La grève partielle des rattacheurs de MM. H. Descaups et Cie, annoncée par nous il y a deux jours, semble toucher à sa fin. Le travail n'avait jailli, hier matin, dix-neuf rattacheurs étaient absents. A la rentrée de l'après-midi, il en manquait 23 sur 60 que comporte l'établissement. MM. Descaups et Cie n'avaient reçu aucune réclamation. C'est par le bruit public qu'il est appris que ces 23 rattacheurs avaient l'intention de se mettre en grève le lendemain.

Le tamponnement de la Tossée. — L'affaire du tamponnement de la Tossée, du 18 mars dernier, sera appelée à l'audience du 17 mai prochain, du tribunal correctionnel.

Une saisie de viande. — M. Ansur, inspecteur des denrées alimentaires, a saisi et fait enlever à la voirie 400 livres de viande, provenant d'une genisse présentée à la vérification par M. Désiré Delporte, fermier à Marcq. La bête était atteinte de tuberculose.

Instruction d'un affaire de vol et recel. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrestation, sous l'inculpation de vol et recel, de deux jeunes manouvriers de maçons. L'enquête, conduite par M. Reunoy, commissaire de police, a été très laborieuse et a été terminée que vendredi.

Situation météorologique. — Roubaix 4 mai. Hauteur barométrique : 770. Température à 1 heure du matin : 17 degrés au-dessus de zéro. A 4 heures du matin : 17 degrés au-dessus de zéro. A 10 heures du matin : 17 degrés au-dessus de zéro. A 4 heures de l'après-midi : 16 degrés au-dessus de zéro.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

Un série d'accidents. — Un homme de 28 ans, Louis Vaupain, demeurant rue du Combale, n° 83 homme de 28 ans, a été tué par un camion de construction de M. Dubrulle, rue du Poully, est tombé d'une hauteur de 3 mètres, par une trappe, en travaillant au grenier, et il a été relevé le corps couvert de contusions.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.

La réglementation internationale du travail. — Le règlement de M. L. Solosse à l'Union de la Paix sociale. — La séance du vendredi est ouverte à 9 heures 1/2 dans la grande salle de l'Union de la Paix sociale, sous la présidence de M. L. Solosse. M. L. Solosse a ouvert la séance en déclarant que le but de la société est de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes et de faire connaître au public les idées socialistes.